

OFFRE DE RECRUTEMENT

La Fédération des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Landes recrute un(e) :

Responsable Technique (H/F)

Nature du contrat / Durée : CDI

DESCRIPTIF DU POSTE

Sous l'autorité du Président et du Directeur des services, le/la Responsable Technique assure la coordination, la planification et le suivi des actions techniques et scientifiques de la Fédération. Il/elle participe à la mise en œuvre de la politique de gestion, de protection et de restauration des milieux aquatiques définie par le Conseil d'administration, et encadre l'équipe technique.

MISSIONS

Dans le cadre de ses missions, le/la responsable technique aura en charge de :

1. Gestion et protection des milieux aquatiques
 - ✓ Superviser la mise en œuvre des actions techniques inscrites notamment au Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) ainsi que sa réactualisation.
 - ✓ Coordination, organisation et gestion administrative des études piscicoles et astacicoles (collecte, traitement, analyse et valorisation des données) et des réseaux de suivis départementaux (pêche électrique, ...)
 - ✓ Rédaction des documents techniques et financiers concernant les milieux aquatiques.
 - ✓ Faire émerger, porter des opérations de restauration des milieux aquatiques (continuité écologique, hydromorphologie, ...) en lien avec les partenaires techniques et l'administration.
 - ✓ Contribuer à la mise en œuvre des politiques départementales en matière de gestion de l'eau et de biodiversité.

2. Gestion piscicole

- ✓ Superviser l'élaboration des plans de gestion piscicole sur les plans d'eau fédéraux et parcours spécifiques
- ✓ Participer à la définition et au suivi des protocoles de pêche scientifique et des actions de conservation des espèces patrimoniales

3. Encadrement et coordination de l'équipe technique

- ✓ Encadrer, animer et planifier le travail des agents techniques et de terrain.
- ✓ Assurer le suivi budgétaire et logistique des projets.
- ✓ Garantir la sécurité et le bon usage du matériel fédéral.

4. Appui aux AAPPMA et aux partenaires

- ✓ Conseiller et accompagner les AAPPMA dans la gestion de leurs milieux et parcours.
- ✓ Participer aux réunions de travail avec les collectivités, syndicats de rivières, OFB, DDTM, etc.
- ✓ Rédiger les rapports techniques, bilans d'activité et notes de synthèse à destination du Conseil d'administration et des financeurs.

5. Communication et valorisation

- ✓ Valoriser les actions techniques auprès du grand public et des partenaires institutionnels.
- ✓ Contribuer à la communication fédérale (articles, présentations, animations techniques) en collaboration avec le responsable communication.

COMPÉTENCES

- Solides connaissances en hydrobiologie, écologie aquatique, halieutique et gestion piscicole.
- Maîtrise des outils SIG et logiciels bureautiques.
- Connaissance des réglementations liées à l'eau, à la pêche et à l'environnement.
- Compétences en gestion de projets, encadrement d'équipe et partenariats techniques.
- Capacités rédactionnelles et relationnelles avérées.
- Autonomie, sens de l'organisation et de l'initiative.
- Parfaite adhésion aux valeurs du monde associatif de la pêche.
- Aptitude au management, à la concertation et à la coordination d'acteurs multiples.
- Esprit d'initiative, rigueur, sens des responsabilités et capacité d'adaptation.
- Goût pour le travail de terrain.

PROFIL

- Diplôme requis : Bac +5 ou + (écologie, gestion des milieux aquatiques, halieutique, environnement).
- Expérience exigée (au moins 3 ans) sur un poste similaire, idéalement en structure associative, collectivité ou bureau d'étude.
- Permis B obligatoire – Permis bateau fluvial apprécié.
- Disponibilité (déplacements, réunions en soirée ou week-ends ponctuels).

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Intitulé du poste** : Responsable Technique
- **Niveau** : **V échelon 3** de la CCN structures associatives pêche de loisir et protection milieu aquatique
- **Cadre d'emploi** : CDI – cadre forfait jours
- **Période d'essai** : 3 mois.
- **Localisation géographique** : Siège fédéral – 90-102 Allées Marines, 40400 TARTAS
- **Prise des fonctions** : 1^{er} trimestre 2026
- **Rémunération** : Selon profil et expérience (+ 13ème mois)

ORGANISME EMPLOYEUR

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche
et de Protection du Milieu Aquatique des Landes. (FDAAPPMA 40)
Siège 90-102 Allées Marines 40400 TARTAS
Président : André LESAGE

La Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Landes (FDAAPPMA 40) est une association loi 1901 chargée de coordonner les actions de 27 associations (26 AAPPMA + 1 ADAPAEF) sur le département des Landes. Ses missions de protection des milieux aquatiques et de développement du loisir pêche sont d'intérêt général.
La FDAAPPMA40 est dirigée par un conseil d'administration composé de 12 membres élus dont 1 membre de droit issus de l'ADAPAEF, chargés de définir la politique de la structure. Elle emploie 12 salariés.

CANDIDATURE

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche
et de Protection du Milieu Aquatique des Landes
90-102 Allées Marines 40400 TARTAS
05 58 73 43 79 - Courriel : contact@peche-landes.com

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 01/12/2025

Renseignements complémentaires :

M. Vincent RENARD (Directeur)

Tel : 05 58 73 43 79

Courriel : v.renard@peche-landes.com